

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/Vivendi-Suez-Lyonnaise-des-eaux-et-les-autres-une-lecon-de-choses>

# **Vivendi -Suez - Lyonnaise des eaux et les autres, une leçon de choses.**

- Argentine - Économie - Privatisées - Services Publics : eau, électricité, ordures, etc -

Date de mise en ligne : jeudi 10 juin 2004

---

**Copyright © El Correo - Tous droits réservés**

---

**La concession à l'entreprise privée s'est accompagnée d'une flambée des prix et d'une détérioration du service. Les règles d'hygiène minimales ne sont plus toujours respectées.**

Alors qu'est dénoncée de plus en plus vivement la « mondialisation marchande », celle-ci étend son emprise sur des biens de première nécessité, comme l'eau, source de profits énormes. Ce marché est dominé par les deux grandes multinationales françaises, **Vivendi - Générale des eaux et Suez - Lyonnaise des eaux**, qui se sont approprié près de 40 % du marché mondial, et qui monnaient leurs services chacune à plus de 110 millions de personnes, dans 100 pays pour la première, et 130 pour la seconde. Les profits de ces multinationales s'inscrivent dans la déréglementation du commerce, avec non seulement la complicité des institutions internationales, mais aussi celle des gouvernements nationaux : ce marché est d'autant plus lucratif que les services d'eau de près de 85 % des grandes villes du monde sont gérés par des sociétés publiques ou d'Etat.

Sur le « *marché de l'eau* », les deux géants français et leurs multiples filiales ont signé des contrats de privatisation très rémunérateurs depuis quinze ans. Les succès de Suez-Lyonnaise des eaux (Chine, Malaisie, Italie, Thaïlande, Tchéquie, Slovaquie, Australie, Etats-Unis) ne doivent pas faire oublier ceux de la Générale des eaux (devenue Vivendi), avec laquelle Suez-Lyonnaise s'associe parfois, comme à Buenos Aires en 1993. Ces dix dernières années, Vivendi s'est installée en Allemagne (Leipzig, Berlin), en Tchéquie (Pilsen), en Corée (complexe de Daesan), aux Philippines (Manille), au Kazakhstan (Almaty), mais aussi aux Etats-Unis avec ses filiales Air and Water Technologies et US Filter **(1)**.

**L'OMC en première ligne**

Les multinationales de l'eau ont néanmoins connu des déboires. Elles ont parfois été obligées de se retirer de certains pays d'Amérique du Sud et de demander des indemnités auprès des instances internationales. Ainsi, en 1997, à Tucuman (Argentine), la population a engagé un mouvement de « désobéissance civile » contre une filiale de Vivendi en refusant de payer ses factures compte tenu de la détérioration de la qualité de l'eau et du doublement des tarifs. La Compagnie générale des eaux avait obtenu le droit de privatiser les concessions de services d'eau et d'égout de la province en 1993. Mais l'augmentation immédiate du prix de ces prestations (104 % en moyenne) a suscité la protestation des consommateurs concernés : « *Les premiers à s'organiser furent les villages de l'intérieur de la province, dans la région de la production de canne à sucre, là où existe déjà une longue expérience de la lutte. Au départ sept petites villes formèrent un comité de coordination et créèrent l'Association de défense des consommateurs de Tucuman (2).* »

Le gouvernement provincial embraya en présentant une demande de sanctions contre la compagnie après la découverte d'éléments de contamination de l'eau du robinet. Confrontée au boycottage des paiements, la Générale des eaux a d'abord menacé les consommateurs d'interrompre la distribution, puis tenté de renégocier le contrat, pour enfin se retirer en refusant de remplir ses obligations de service. Elle a alors attaqué les consommateurs de Tucuman devant le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (Cirdi), un organisme de la Banque mondiale, qui arbitra en faveur de la province. Depuis, un changement de gouvernement provincial a enlevé aux consommateurs la protection légale de leur boycottage des paiements.

La privatisation de l'eau est la plupart du temps dénoncée en raison des conséquences écologiques de l'intégration des économies locales à un « marché unifié », ce qui implique non seulement une orientation des productions vers l'extérieur, mais aussi l'intensification de l'exploitation des ressources naturelles. La militante canadienne Maud Barlow a montré comment « les pays baissent les taxes locales et les régulations environnementales afin de rester

compétitifs. (...) Les gouvernements se retrouvent alors avec une capacité fiscale réduite pour récupérer les eaux polluées et construire des infrastructures pour protéger l'eau ; en même temps il leur est plus difficile de réguler la prévention des pollutions ultérieures **(3)**. »

Mais il ne faut pas omettre la participation active de ces gouvernements aux dynamiques de déréglementation en cours et leur responsabilité dans les contrats négociés avec les institutions internationales comme la Banque mondiale, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ou le World Water Council. Ainsi, la réunion de Qatar de l'OMC en novembre 2001 a encore fait progresser la privatisation : sous le titre « *Commerce et environnement* », l'article "31 iii" de l'accord final demande notamment « la réduction ou, selon le cas, l'élimination des obstacles tarifaires et non tarifaires aux biens et services environnementaux », parmi lesquels l'eau. Dans cette logique, toute tentative de contrôle des exportations d'eau à des fins commerciales est rendue illégale. Et l'article 32 a pour objet d'empêcher les Etats de se servir d'obstacles non tarifaires, telles les lois de protection de l'environnement.

Les effets sociaux de ces orientations sont moins étudiés que les problèmes écologiques qu'elles suscitent. La perte de contrôle des populations locales sur la tarification de l'eau va cependant de pair avec une augmentation des prix qui empêche les plus pauvres d'accéder au service de l'eau, mais aussi à une information claire sur les standards sanitaires minimaux.

### Des réparations qui tardent

**Exemple :** la privatisation de l'eau à La Paz (Bolivie). Dans le quartier d'Alto Lima, le plus vieux et le plus pauvre de La Paz, en février 2002 la pluie forme des ruisseaux terreux qui débordent des égouts et envahissent la chaussée. Les rues non pavées, cabossées et pleines d'ornières, où les déchets accumulés témoignent de l'absence de nettoyage public, ne sont plus éclairées la nuit depuis que ce service a lui aussi été privatisé. Les soins les plus proches ne sont plus dispensés que par une organisation non gouvernementale (ONG). Lors du marché hebdomadaire, les vendeurs se serrent sous les bâches bleues qui protègent, tant bien que mal, leurs stands de nourriture ou de vêtements.

Depuis son enfance, Antonio habite Alto Lima. Ce quartier populaire est situé à près de 4.000 mètres d'altitude - les plus riches résident plus bas, à 3.200 mètres. Alto Lima surplombe le reste de la capitale, mais il faut plus d'une heure pour rejoindre le centre-ville. C'est aussi ce qui explique qu'Antonio descende si peu dans le centre : trop loin, trop cher aussi. Antonio exprime son désarroi devant le fait que l'eau, qui coule ici en abondance, n'est plus disponible pour sa consommation. Depuis que sa distribution est gérée par le consortium français **Aguas del Illimani (Lyonnaise des eaux)**, son prix est passé de 2 à 12 boliviens (Bs). Incapables d'assumer cette hausse, la plupart des habitants du quartier ont remplacé les douches par des sanitaires communs - et payants.

La concession à l'entreprise privée s'est accompagnée d'une détérioration du service liée aux licenciements opérés pour réduire les coûts. Aguas del Illimani a procédé à des réductions considérables de personnel. L'équipe de dix-huit techniciens qui contrôlaient chaque mois près de 80.000 compteurs d'eau du quartier nord a été réduite de moitié et chargée d'autres tâches de maintenance. La consommation de chaque maison n'est donc que rarement relevée : **quel que soit le débit effectif, c'est la même facture qui est payée.**

Le consortium avait fait de l'amélioration du service et de l'extension du réseau les priorités de sa campagne de communication. La réalité est tout autre : les dysfonctionnements sont de plus en plus fréquents du fait du manque d'entretien - et ils mettent plus de temps à être réparés. Le recours aux anciens puits devient parfois nécessaire pour assurer la marche des commerces.

Alors que le salaire des administrateurs est passé de 12.000 à 65.000 Bs par mois - les ouvriers ne touchent que

1.800 Bs en moyenne -, il faut désormais payer comptant près de 150 euros (1.100 Bs environ) pour se faire installer l'eau, contre moins de 100 euros (730 Bs) étalés sur cinq ans avant la privatisation. « *Aujourd'hui, c'est un luxe d'avoir de l'eau dans la ville d'El Alto* », remarque un travailleur licencié par Aguas del Illimani. D'ailleurs, il ne peut plus se l'offrir depuis qu'il est sans emploi.

« *L'objectif était de démontrer que la Lyonnaise des eaux peut aussi s'occuper des zones difficiles* », a expliqué M. Arnaud Bazire, PDG français d'Aguas del Illimani **(4)**. Le résultat n'est guère probant. « *Ils nous parlaient de nouveaux équipements, ils ont juste repeint les tuyaux en blanc* », affirme un ouvrier d'entretien, qui témoigne également de la présence de plus en plus fréquente d'animaux morts dans les canalisations. Dans d'autres pays, certaines entreprises privatisées ont été condamnées pour non-respect des normes d'hygiène minimale. Pour l'instant, Aguas del Illimani n'a été condamnée que pour avoir coupé pendant plusieurs semaines l'approvisionnement d'administrations municipales, dont la totalité des écoles de la ville. Mais, en général, les coupures d'eau se font dans l'impunité. Les deuxième et troisième secteurs d'Alto Lima ne sont plus desservis depuis plusieurs mois. En décembre 2000, M. Arnaud Bazire déclarait ainsi que la population d'El Alto était « *le pire client* » et « *le plus mauvais consommateur du monde* » **(5)**.

M. Denis Cravel, spécialiste de l'eau à la Banque interaméricaine de développement (BID), fait chorus : « *La population a de mauvaises habitudes* », car elle croit que « *le service devrait être gratuit* », alors que « *l'eau est un bien social, mais aussi économique* ». M. Alvaro Larrea Alarcon, ingénieur du Fonds national de développement régional, déclare que la concession pourrait être rentable si la population consommait autrement... c'est-à-dire davantage : « *Il est primordial d'enseigner à la population qu'elle doit s'accoutumer à payer les factures d'eau. Une personne grandit sans eau et va aux installations publiques, ou à la rivière. Elle est habituée à cela, et à ne pas avoir d'eau à l'intérieur de la maison. C'est une question de culture. Il faut apprendre aux gens à se baigner une fois par jour, à arroser leurs plantes, à laver leur voiture...* » L'ingénieur semble ignorer que, sur les étendues désertiques de l'altiplano, la population utilise presque exclusivement les transports en commun et que des problèmes de désertification affectent déjà le bassin andin.

Pourquoi les habitants de ces quartiers acceptent-ils - avec la patience indifférente et optimiste que les observateurs extérieurs se plaisent à valoriser chez les plus démunis - une telle absence de considération ? C'est que leur condition de sous-prolétaires les empêche de former tout projet tourné vers l'avenir, et donc de jeter les fondements d'une organisation collective **(6)**. Bien plus, cette impossibilité est entretenue par l'absence d'interlocuteurs officiels, liée non seulement à la désagrégation des services publics, mais aussi à la coupure croissante entre les élites politiques et le reste de la population.

La ville de Cochabamba (Bolivie) est la seule dont les habitants, sous l'impulsion des paysans alentour, ont trouvé la force et les ressources pour réagir et déprivatiser la distribution de l'eau **(7)**. Mais le groupe anglo-saxon Aguas del Tunari (contrôlé par la multinationale Bechtel), qui tentait de s'y implanter, n'avait pas dépensé, il est vrai, la même énergie en communication que les groupes français, dont le palmarès en matière de spoliations collectives est autrement plus étoffé.

**Par Franck Poupeau, Sociologue.**

### Notes :

**(1)** Pour plus de détails, voir Roger Cans, *La ruée vers l'eau*, Paris, coll. Folio, 2001, chapitre 3 ; mais aussi Point de vue du Sud - Centre tricontinental, *L'eau, patrimoine commun de l'humanité*, L'Harmattan, Paris, 2002.

**(2)** Norma Giarracca, « *Protestation de la société à Tucuman* », *Défendons le bien collectif mondial*, février 2002.

**(3)** Maud Barlow, Blue Gold. The Global Water Crisis and the Commodification of the World's Water Supply, International Forum on Globalization, San Francisco, 1999.

**(4)** Roger Cans, op. cit.

**(5)** El Diario, La Paz, 11 décembre 2000 ; Presencia, La Paz, 4 juin 1998.

**(6)** Voir à ce sujet Pierre Bourdieu, « Les sous-prolétaires algériens », Interventions 1962-2001, Agone, Marseille, 2002.

**(7)** Voir Franck Poupeau, « La guerre de l'eau », Agone, n° 26-27, 2002. Le blocage de la ville par la population a contraint le gouvernement à résilier le contrat, et, depuis décembre 2001, le consortium demande 25 millions de dollars d'indemnisation à la Bolivie.

*Post-scriptum :*

**Le Monde Diplomatique** du Mai 2002.